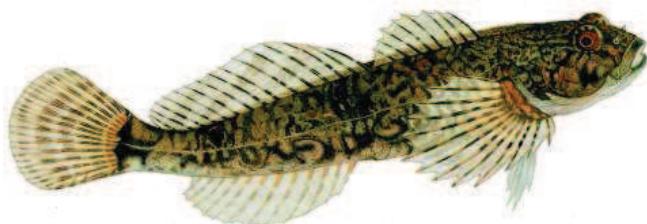


Le Chabot

Cottus gobio (Linné, 1758)

Code Natura 2000 : 1163

- Classe : Ostéichtyens
- Ordre : Scorpéniformes
- Famille : Cottidés



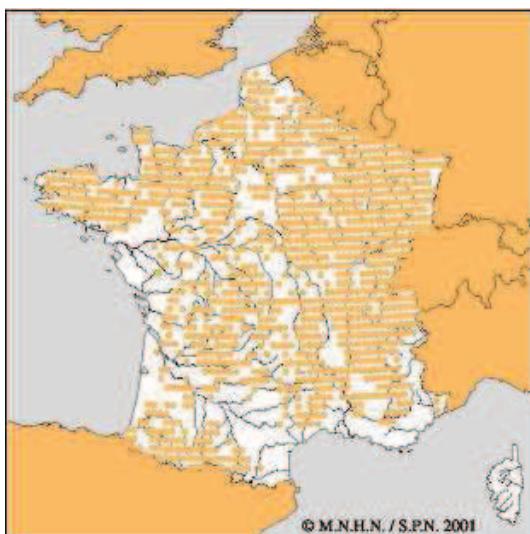
Source : 82peche.free.fr

Statut et protection

- Protection nationale : pas de protection nationale
- Directive Habitats : annexe

Répartition en France et en Europe

Espèce répandue dans toute l'Europe, (surtout au nord des Alpes), jusqu'au fleuve Amour vers l'Est (Sibérie). Absente en Irlande et en Ecosse, dans le sud de l'Italie et n'existe en Espagne que dans le val d'Aran aux sources de la Garonne. Répartition très vaste en France. Manque en Corse, dans le Roussillon, l'Orb, l'Argens, le Gapeau, la Nivelle et la Bidassoa. Sa distribution est néanmoins très discontinue, notamment dans le midi où se différencient des populations locales pouvant atteindre le statut de sous-espèce ou d'espèce (cf. Chabot du Lez, *Cottus petitii*).



Source : Bensettini F., Gaudillat V., 2004

Description de l'espèce

Petit poisson de 10-15 cm au corps en forme de massue, épais en avant avec une tête large et aplatie (le tiers de la longueur totale du corps). Sa tête, fendue d'une large bouche terminale supérieure entourée de lèvres épaisses, porte deux petits yeux placés haut. Le Chabot pèse environ une dizaine de grammes.

Le dos et les flancs sont gris-brun avec souvent 3 ou 4 larges bandes transversales foncées. En période de frai, le mâle est plus sombre que la femelle et sa première nageoire dorsale, également plus sombre, est ourlée de crème.

Les écailles sont minuscules et peu apparentes. La ligne latérale est bien marquée, soutenue par deux rangées de pièces dures qui la rendent sensible au toucher. Les nageoires pectorales sont très grandes, étalées en éventail. La première dorsale, petite, est suivie d'une seconde beaucoup plus développée. Le Chabot ne possède pas de vessie natatoire. L'opercule est armé d'un gros aiguillon courbé.

Biologie et écologie

Activité :

Territorial sédentaire, il se cache le jour parmi les racines et les pierres. Il ne sort qu'au crépuscule pour chercher sa nourriture. Le Chabot est très mauvais nageur donc préfère chasser les proies qui passent à proximité.

Régime alimentaire :

L'alevin est zooplanctonophage. L'adulte est carnivore et chasse à l'affût de petites proies (larves d'insectes, mollusques, et autres organismes benthiques).

Prédateurs :

L'alevin est la proie de batraciens, poissons carnassiers, larves d'insectes, etc. L'adulte peut être mangé par des poissons carnassiers (en particulier la Truite fario (*Salmo trutta*) qui affectionne cette proie), ou des oiseaux piscivores.

Biologie et écologie (suite)

Reproduction :

La reproduction a lieu en mars/avril. Le mâle prépare un petit nid, ventile et protège les œufs durant toute l'incubation (20 jours à 12°C).

Caractères écologiques :

L'espèce affectionne les eaux fraîches et turbulentes, peu profondes et très bien oxygénées (zone à Truite). Un substrat grossier et ouvert, offrant un maximum de caches pour les individus de toutes tailles, est indispensable au bon développement des populations de Chabot.

Habitat d'espèce :

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	JUIL.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Milieux aquatiques aux eaux fraîches et rapides (zone à Truite), mais apprécie aussi les lacs alpins. Le sédiment est grossier, ce qui lui procure des abris et des zones de chasse favorables. Cette espèce n'apprécie pas les eaux polluées.											

Etat des populations et tendance d'évolution des effectifs

L'intérêt patrimonial du Chabot est essentiellement lié à son caractère de bio-indicateur d'une très bonne qualité de l'eau et des milieux aquatiques. L'espèce n'est pas globalement menacée, mais ses populations locales le sont souvent par la pollution, les recalibrages ou les pompages.

Par ailleurs, il est à craindre que certaines variantes méridionales aient déjà éradiquées des sources qui constituent le dernier retranchement de cette espèce en climat méditerranéen.

Menaces potentielles

Les principales menaces sont :

- la modification des paramètres du milieu, notamment le ralentissement des vitesses du courant, l'augmentation de la lame d'eau (barrages, embâcle), les apports de sédiments fins, le colmatage des fonds, l'eutrophisation, les vidanges de plans d'eau, etc. ;
- la pollution de l'eau par divers effluents d'origine agricole (herbicides, pesticides, engrains ...), industrielle ou urbaine qui entraîne des accumulations de résidus toxiques et provoquent la baisse de fécondité, la stérilité ou la mort des individus ;
- la réduction du débit du cours d'eau ;
- l'alevinage trop important en truites qui peut entraîner sa raréfaction par l'augmentation de la prédation.

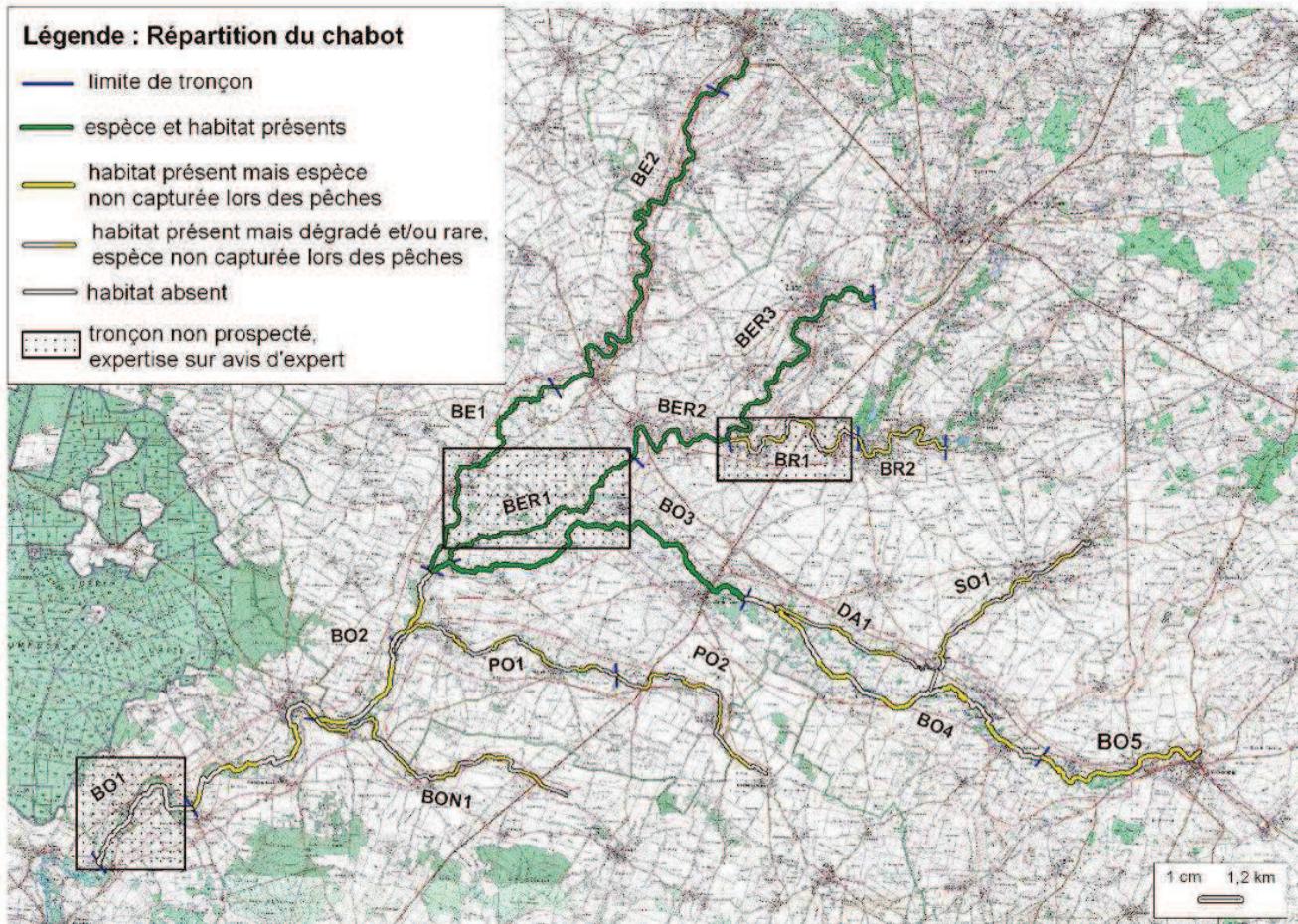
Statut de l'espèce en Poitou-Charentes

L'espèce fait partie des espèces déterminantes pour la désignation des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) en Poitou-Charentes (Poitou-Charentes Nature, 2001). L'espèce est présente en faible densité et certaines populations sont en fort déclin.

Localisation sur le site

Légende : Répartition du chabot

- limite de tronçon
- espèce et habitat présents
- habitat présent mais espèce non capturée lors des pêches
- habitat présent mais dégradé et/ou rare, espèce non capturée lors des pêches
- habitat absent
- tronçon non prospecté, expertise sur avis d'expert



Caractéristiques des populations et de leurs habitats

Cette espèce est présente sur le site mais sa répartition est limitée par le colmatage provenant du lessivage des sols et des rejets domestiques et par le phénomène de sectorisation (forte densité des ouvrages hydrauliques et de leurs aménagements). Ce dernier empêche la libre circulation de cette espèce, isolent les populations et détériorent la qualité du milieu physique (augmentation importante des hauteurs d'eau, colmatage et banalisation des écoulements). Les sections recalibrées et rectifiées, relativement présente sur le site, ont tendance également à banaliser les écoulements et les habitats. Les conséquences sur cette espèce sont une diminution et une dégradation des habitats favorables. L'état de conservation global est donc considéré comme **défavorable inadéquat**.